

## INFORMATIONS et CONSIGNES POUR L'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

### Objectifs

Ce document a pour objectif de communiquer des **INFORMATIONS** pour l'accueil des PSH en milieu ordinaire de formation.

Nous vous présentons en annexe les différentes situations que nous pourrions rencontrer et les solutions pour optimiser la formation.

### Notre engagement

Accueillir dans nos formations tous les publics sans discrimination :

1. Mettre en oeuvre, en fonction des besoins des PSH, toutes les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap
2. Mobiliser, dans son organisation, un(e) référent(e) handicap
3. Mobiliser l'ensemble de ses équipes pédagogiques, techniques et/ou administratives sur les questions relatives à l'accueil des PSH
4. Afficher la chartre « Bien accueillir les PSH 3.9 » dans un lieu accessible à tous, afin d'informer stagiaires et personnels des engagements pris.

### L'accessibilité des locaux de formation

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : les salles de formation, mais aussi le parking, l'accueil et les installations sanitaires.

Dans le cas d'une formation sur le site du client, nous considérons que l'entreprise a pris les dispositions nécessaires.



## Attestation de conformité des locaux aux lois et règlements applicables aux établissements recevant du public

Conformément à l'article R.11-19-33 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Je soussigné, Patrick LECLERC agissant en tant que Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas,

Atteste sur l'honneur que l'établissement HÔTEL D'ENTREPRISES MESCOAT 1 - 4 rue Ingénieur Frimot - 29800 LANDERNEAU répond à ce jour aux lois et réglementations pour recevoir du public.

Fait pour valoir ce que de droit,

A Landerneau, 02 juillet 2025

Patrick LECLERC  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Pays de Landerneau-Daoulas



## Procédure d'accueil des PSH

### 1. Mettre en oeuvre une procédure d'accueil individualisé

Une rencontre peut être proposée à la PSH par la référente handicap. L'objectif est d'évaluer les besoins spécifiques, éventuels, au regard du handicap (pédagogiques, matériels, organisationnels...) et nécessaires à un bon déroulement du parcours.

Si la référente handicap ne trouve pas de solution, en fonction du handicap présenté ou si l'évaluation des besoins demande davantage de précisions, elle peut être épaulée par ses partenaires spécialisés, notamment l'AGEFIPH.

L'apprenant recevra, avec sa convocation, un document lui expliquant les adaptations et les aides dont il pourra bénéficier pendant sa formation de façon à anticiper d'éventuelles difficultés et éviter les ruptures de parcours en cours de formation.

### 2. Mise en oeuvre de la formation

Après l'évaluation des besoins de la personne, la référente s'assure, en lien avec la direction et les équipes pédagogiques, de la faisabilité des adaptations organisationnelles (horaire, rythmes...), matérielles (aides techniques individuelles) et pédagogiques (renforcement, modularisation) permettant l'intégration de l'apprenant et la prise en compte de la spécificité de son handicap.

Un parcours de formation individualisé peut être ainsi proposé, La référente exercera tout au long de la formation un état de veille quant aux difficultés qui pourraient survenir, en lien avec le handicap présenté. Afin d'être soutenue dans l'exercice de sa fonction, la référente peut faire appel aux compétences de l'organisme prescripteur.

### 3. Suivi de formation

Un bilan individualisé sera programmé.

### 4. Notre référente handicap à CAO BRETAGNE est :

**David COQUIL**

**Courriel : [contact@cao-bretagne.fr](mailto:contact@cao-bretagne.fr)**

**Tél : 02 30 82 04 82**

**Son rôle :**

- Il est disponible en amont et durant la formation. En cas d'absence, toute l'équipe de CAO BRETAGNE est en mesure de répondre aux problématiques rencontrées.
- Il sécurise la formation des apprenants en situation de handicap,

## 5. L'amélioration continue

Notre objectif est de nous améliorer chaque jour et de mieux prendre en compte les besoins. Nous apportons une attention toute particulière à vos demandes avant la formation, mais aussi aux appréciations et réclamations en fin de formation.

## ANNEXES : NOS FICHES TECHNIQUES

### Déficience auditive



#### La déficience auditive : description

La déficience auditive se traduit par une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre des sons, mais aussi par une modification de la perception des sons. Elle se mesure en perte en décibels : perte de 20 à 70 décibels : il s'agit de personnes malentendantes perte de supérieure à 70 décibels : il s'agit de personnes sourdes

Une surdité légère, moyenne ou unilatérale peut entraîner des difficultés dans les formations. Des solutions techniques peuvent porter remède à certaines difficultés, mais la compréhension varie selon la distance, les déplacements (du formateur par exemple) et s'il existe un fond ambiant bruyant.

La déficience auditive se caractérise également par sa date d'apparition : une surdité acquise avant l'apprentissage du langage peut entraîner des problèmes de communication importants.

Le port de prothèses peut, dans certaines situations, améliorer la communication mais ne peut en aucun cas restituer une audition normale.

Aussi, pour recevoir les informations orales, les personnes malentendantes ou sourdes utilisent, pour certains, leurs restes auditifs, la lecture labiale (exercice difficile et fatigant consistant à lire sur les lèvres, pouvant être source d'incompréhension du fait de l'existence de nombreux sosies labiaux ou la langue des signes française.

#### Besoins des apprenants déficients auditifs

Quel que soit leur degré de surdité, les étudiants sourds ou malentendants expriment toujours des difficultés à percevoir l'intégralité du message oral.

La lecture labiale permet au mieux de reconnaître ce qui est déjà connu. La perte d'information peut atteindre 70% du message : seule la réunion de conditions optimales facilite une bonne compréhension (position du locuteur, articulation du message oral...).

#### Les aides et techniques possibles :

Problèmes d'accessibilité liés à la situation de handicap	Techniques de compensation possibles
<b>L'accessibilité au savoir et à l'information :</b>	
■ Accès à la langue ou maîtrise linguistique	→ Sensibilisation pour une implication pédagogique des formateurs et des autres stagiaires → Intervention d'aides humaines : ▶ Interfaces et interprètes ▶ Preneurs de notes ▶ Soutiens pédagogiques ▶ Tuteurs
<b>L'accessibilité à la communication :</b>	
■ Échanges, consignes	→ Supports écrits
■ Audition de messages oraux	→ Vidéo/projecteurs → Nouvelles technologies
<b>L'accessibilité à la relation à autrui :</b>	
■ Environnement relationnel	→ Implication des formateurs et des élèves par l'information et la sensibilisation → Intervenants externes : ▶ Interfaces de communication ▶ Interprètes en LSF

## Déficiência intellectuelle



## La déficience intellectuelle : description

### Besoins des apprenants déficients intellectuels :

Etre rassurés, être informés calmement de ce qui les attend, être préparés lorsqu'il y a un changement dans leurs routines ;

Avoir un environnement calme et sécurisant : éviter les stimuli visuels ou sonores trop intenses ou trop nombreux  
Recevoir des consignes claires. Eviter l'ironie, les métaphores, le langage figuré qui sera compris de manière littérale ;

Etre aidés dans l'organisation du travail : repérage de l'essentiel ;

Etre aidés dans la compréhension des règles et conventions sociales ; pour adopter une attitude adaptée dans ce nouveau contexte, pour participer à la vie sociale du groupe, pour ne pas s'isoler ;

Etre aidés pour la compréhension des autres ;

Bénéficier d'une aide discrète qui veille à ce que tout se passe bien, qui pourra rassurer en cas d'angoisse ou de problèmes quels qu'ils soient ;

Etre aidés pour la prise de notes en cas de lenteur ou de problèmes de motricité.

### Les aides et techniques possibles :

- Aides humaines : tuteur ou accompagnant
- Aménagement des études et des examens (majoration du temps, composition dans une salle individuelle ...)
- Adaptation des formations : supports visuels (sur tableaux, écrans ou papier), mise à disposition d'un ordinateur portable, documents simplifiés, utilisation de pictogrammes...

Compte tenu de ses difficultés de compréhension du langage, des règles sociales, et de sa vulnérabilité émotionnelle, il est essentiel qu'une information et une sensibilisation soient effectuées auprès des formateurs et des autres apprenants afin de s'assurer de la bonne intégration de l'apprenant.

Problèmes d'accessibilité liés à la situation de handicap	Techniques de compensation possibles
<b>L'accessibilité au savoir :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ À la connaissance de l'environnement socioprofessionnel</li> <li>■ Aux savoir-faire professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Adaptation de la formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pédagogie adaptée</li> <li>▶ Supports simplifiés</li> <li>▶ Repères et codage de l'information</li> </ul> </li> <li>→ Allongement du cursus</li> <li>→ Désignation de tuteurs</li> </ul>
<b>L'accessibilité à la relation à autrui :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Environnement relationnel de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Sensibilisation de l'environnement par un opérateur spécialisé (pédagogue, éducateur spécialisé)</li> </ul>

## Déficience motrice



## La déficience motrice : description

La déficience motrice recouvre des réalités hétérogènes, aux origines diverses. L'infirmité motrice cérébrale (IMC) gêne ou empêche la coordination de certains gestes ou mouvements (mouvements désordonnés et incontrôlés), la motricité fine ou la dextérité, l'élocution ou la prise de certaines postures.

La paralysie après un traumatisme provoque un déficit moteur et sensitif plus ou moins étendu. La paraplégie est la paralysie des membres inférieurs avec ou non celle du bas du tronc. La tétraplégie est la paralysie de quatre membres et du tronc.

### Besoins des apprenants handicapés moteurs.

Les handicapés physiques engendrent divers besoins d'accompagnement selon l'importance des lésions et selon les organes atteints.

Lorsque le handicap ne concerne que les membres inférieurs, les problèmes à résoudre sont essentiellement de l'ordre de l'aménagement des locaux permettant la circulation dans l'ensemble des bâtiments y compris secrétariat, scolarité, bibliothèque... A défaut de ces aménagements, un accompagnement humain sera nécessaire.

Le handicap peut entraîner une incapacité physique à utiliser ses membres supérieurs ou une faiblesse musculaire ne permettant que des mouvements réduits incompatibles avec une prise en notes soutenue pendant tout un cours. Pour d'autres, ce sont des mouvements désordonnés et incontrôlables qui vont empêcher l'écriture ou la réalisation de mouvements précis. Un soutien, une aide, ou un aménagement des cursus pourra être envisagé.

Le handicap (notamment chez les IMC) peut entraîner de graves difficultés de communication orale. La présence d'une interface (auxiliaire d'intégration) sera souhaitable pour permettre au formateur d'interroger l'apprenant et à celui-ci d'intervenir en cours.

Certains apprenants peuvent avoir besoin d'une aide pour se dévêtir et pour sortir le matériel de cours d'un sac. Dans certains cas, il est nécessaire de prévoir des aides à la personne pour accéder aux toilettes ou prendre un repas sur place.

### Les aides et techniques possibles

- aide à la manipulation d'ouvrages ou d'outillages
- aide à l'écriture
- aide au déplacement
- aide à la communication.

Problèmes d'accessibilité liés à la situation de handicap	Techniques de compensation possibles
<b>L'accessibilité physique :</b>	
■ Accès aux lieux de formation	→ Aides à la mobilité
■ Accès à l'intérieur des locaux de formation	→ Adaptation de l'environnement → Adaptation de la formation → Auxiliaires professionnels
■ Soins médicaux	→ Auxiliaires de vie → Intervenants externes
<b>L'accessibilité à la communication :</b>	
■ Troubles de la parole	→ Auxiliaires professionnels → Nouvelles technologies

## Déficience psychique



## La déficience psychique : description

Ce handicap est la conséquence d'une maladie psychique, ce qui implique une évolution dans ses manifestations (troubles névrotiques invalidants). Le handicap psychique se traduit par une non adéquation du rapport à l'environnement social. Il se caractérise par des difficultés, pour la personne, à participer aux échanges liés à la vie sociale, d'où l'inadaptation et l'exclusion.

### Besoins des apprenants en situation de handicap psychique :

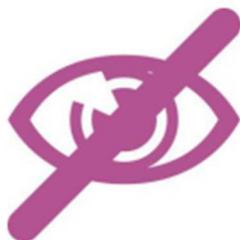
Les personnes touchées par la maladie psychique présentent une fragilité telle que cela les handicape dans leur démarche. Elles peuvent éprouver de grandes difficultés à faire des choix, à définir leurs priorités, à maintenir la motivation, à se mobiliser ainsi qu'un moindre contrôle émotionnel....

Il existe le plus souvent le besoin d'une prise en charge médico-psychologique, ainsi que d'un accompagnement psychosocial.

### Les aides et techniques possibles

- pouvoir être accompagné par un professionnel lors des examens tiers dont la présence sera rassurante pour elle
- ce même tiers pourrait également être autorisé à l'accompagner lorsque celle-ci est confrontée à une situation collective qui peut être source d'anxiété
- aménagement des études et des examens (majoration du temps, composition dans une salle individuelle...)

Problèmes d'accessibilité liés à la situation de handicap	Techniques de compensation possibles
<b>L'accessibilité à la relation à autrui :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Troubles du comportement : instabilité dans les relations avec l'environnement de formation par suite, notamment, de crises imprévisibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Sensibilisation de l'environnement</li> <li>→ Appel à des intervenants externes (psychologues spécialisés, chargés d'insertion spécialisés, services hospitaliers)</li> </ul>
<b>L'accessibilité physique :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dysfonctionnement de l'état de veille entraînant une gestion difficile de la charge mentale imposée par l'organisation, mais aussi par d'éventuels événements insolites</li> <li>■ Poids sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les émotions</li> <li>▶ La conscience...</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réorganisation de la formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Allègement du contenu</li> <li>▶ Allègement des horaires</li> <li>▶ Désignation d'un référent...</li> </ul> </li> <li>→ Repérage des dysfonctionnements éventuels pour anticipation des crises</li> </ul>



## La déficience visuelle : description

Selon la définition française, la déficience visuelle comprend 2 catégories définies par l'acuité visuelle (du meilleur œil corrigé) et le champ visuel. La malvoyance est définie par une acuité visuelle située entre 1/10ème et 1/20ème et/ou par un champ visuel inférieur à 20° ; la cécité légale par une acuité visuelle inférieure à 1/20ème et/ou un champ visuel inférieur à 10°. Il est important de noter qu'il existe une grande hétérogénéité de la population déficiente visuelle et la malvoyance renvoie à des atteintes fonctionnelles très diverses (atteintes de la vision centrale, de la vision périphérique, vision floue...).

### Besoins des apprenants déficients visuels

La nature de ce handicap interdit en général la lecture au tableau même depuis le premier rang, la vision des transparents projetés sur un écran, la précision dans la réalisation de certains graphiques, schémas, cartes...

La cécité entraîne l'impossibilité de lire et d'écrire comme tout le monde. L'apprenant aveugle doit recourir pour avoir accès aux documents à consulter, aux caractères Braille, à la cassette audio, CD Rom, ou à la lecture de disquettes par l'intermédiaire d'un terminal Braille, d'un ordinateur avec synthèse vocale. Il peut faire lire automatiquement un document par lecteur optique connecté à l'ordinateur si la qualité du document le permet (écriture machine de bonne qualité). Il est donc nécessaire que les documents à consulter soient fournis aux étudiants aveugles soit en Braille soit sur cassettes, soit sur disquette. Ce qui nécessite pour l'apprenant et pour l'enseignant d'anticiper pour tenir compte des délais de transcriptions et d'adaptation (codification et mise en forme), y compris pour les sujets d'examen.

### Les aides et techniques possibles :

Il est important que les formateurs expriment verbalement tout ce qu'ils écrivent au tableau ou projettent sur écran.

- adaptation et transcription de l'écriture ordinaire (noire) en Braille et inversement
- compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques
- enregistrement de cassettes, CD Rom
- réalisation de dessin en relief
- aide à la consultation de documents
- secrétaire ou fourniture d'un ordinateur adapté à clavier en braille

Problèmes d'accessibilité liés à la situation de handicap	Techniques de compensation possibles
<b>L'accessibilité au savoir et à l'information :</b>	
■ Lecture, écriture	Aides techniques spécifiques : → Interfaces (téléagrandisseur, plage braille, synthèse vocale)
<b>L'accessibilité physique :</b>	
■ Accès aux lieux de formation	→ Apprentissage des techniques de déplacement par un instructeur de locomotion
■ Accès aux locaux et aux salles de formation	→ Adaptation de l'environnement : mise en place de repères sonores ou tactiles, podo-tactiles
■ Protection de la vue	→ Adaptation de l'éclairage et des contrastes de lumière

## Parlons des situations de handicaps invisibles, pour les rendre visibles.

### Sommaire

Le handicap invisible, c'est quoi ?

### 80% des handicaps sont considérés comme des handicaps invisibles

Le handicap invisible, c'est quoi ?

Le handicap invisible est un handicap qui n'est pas apparent à première vue et, par conséquent, qui est difficilement voire non détectable si la personne concernée n'en parle pas.

Au quotidien, cela signifie qu'une personne peut rencontrer des difficultés sans que son entourage professionnel ou personnel, et même parfois la personne elle-même, puisse faire le lien avec une situation de handicap.

Pour autant, les conséquences d'un handicap invisible au travail ou dans la vie personnelle peuvent être multiples, et toutes aussi importantes et variées que celles des handicaps visibles.

Ces handicaps étant invisibles, ils peuvent parfois générer une incompréhension de la part des collègues, mais aussi des doutes quant à l'existence de difficultés rencontrées par la personne à son poste de travail, voire des remarques déplacées.

Certaines personnes préfèrent dissimuler leur handicap, par peur du regard des autres et de la stigmatisation possible.

80% des handicaps sont considérés comme des handicaps invisibles

80% des handicaps sont considérés comme invisibles en France, soit près de 10 millions de personnes concernées.

Ces situations de handicap renvoient à une grande diversité de situations, d'où l'importance d'employer le pluriel lorsqu'on parle des situations de handicaps invisibles.

Il peut s'agir de troubles liés à une maladie invalidante (cancer, fibromyalgie, crises d'épilepsie...), d'un trouble sensoriel (auditif ou visuel), ou bien d'ordre psychique, cognitif, mental, etc.

Pour les agents qui le souhaitent et qui n'en disposent pas, il est possible [d'entreprendre une démarche de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé \(RQTH\)](#) auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du département de résidence de la personne.

Cette démarche permettra à l'agent de bénéficier, si besoin, de mesures ou de dispositifs spécifiques venant compenser les conséquences de la situation de handicap au travail (aménagement de poste, apprentissage d'un logiciel ou d'une technique spécifique, aide humaine, transport adapté entre le domicile et le travail, interprétariat, etc.).